

Québec, le 15 novembre 2011

Monsieur Pierre Arcand  
Ministre du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme**

Monsieur le Ministre,

Afin de répondre aux demandes d'audience publique concernant le projet mentionné ci-dessus, vous avez, le 11 août 2011, confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et de médiation.

Au terme de la médiation menée par monsieur Michel Germain, commissaire et membre du BAPE, nous nous déclarons satisfaits des engagements pris par le ministère des Transports, dont vous trouverez copie ci-jointe.

À la suite de ce processus, nous acceptons de retirer notre demande d'audience publique relativement à ce projet. Ce retrait est conditionnel à ce que le décret d'autorisation réfère aux engagements pris par le promoteur à l'issue de la médiation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Yvon Brochu

c. c. M. Michel Germain, BAPE

p. j. Engagements du promoteur